



VILLE DE LEWARDE

Juin 2020

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le prochain journal communal, vacances obligent, paraîtra en août.

Le mot du Maire

Chères Lewardoises et chers Lewardois,

Vous avez reçu ces derniers jours une série de masques (2 lavables et 2 jetables) distribués par vos élus. Cela n'a pas été simple, nous avons attendu longuement la dotation de la région. Celle-ci s'étant révélée insuffisante, nous l'avons complétée par une nouvelle commande auprès d'une société cambrésienne afin de donner satisfaction au plus grand nombre (adultes et enfants). Je remercie les élus pour leur énergie et le temps passé au service de la population.

Par ailleurs, à l'heure du déconfinement, il nous a fallu prendre des décisions concernant le « centre aéré » (appelé plus techniquement ALSH=accueil de loisirs sans hébergement). Nous avons décidé sans attendre le 22 juin d'ouvrir cet accueil afin que nos plus jeunes ne passent pas un mois sans activités. Il nous faudra répondre au cahier des charges

sanitaires. Nous avons travaillé avec l'équipe de direction du centre pour rendre la chose possible. L'accueil se fera les après-midis de 13h30 à 17h30 du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet en limitant le nombre de places à 80, en mettant en place les gestes barrières (répartition des enfants par groupe ne se croisant pas, désinfection des lieux et du matériel, ...) afin que nos enfants puissent quand même se divertir en toute sécurité.

Par ces deux exemples, je voulais vous expliquer comment il est pour nous, municipalité, très difficile de réagir rapidement face à des décisions ministérielles, préfectorales quelquefois précipitées, quelquefois contradictoires et même quelquefois les deux à la fois...

En tout état de cause, les principes qui nous ont toujours guidés durant cette crise ont eu et ont pour socle la sécurité et la préservation de la santé des Lewardoises et Lewardois.



Denis MICHALAK
Maire de Lewarde

Administratif

Les heures d'ouverture de la mairie sont élargies suite au dé-confinement.

Les services administratifs vous accueillent du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le samedi de 9 h à 11 h pendant le mois de juin.

En juillet et août, les services seront ouverts de 9h à 12h et de 14h à 17h et l'accueil du samedi matin est supprimé.

Ecoles

COVID-19 oblige, la municipalité a mis à profit la période du 11 mai au 2 juin pour mettre au point collégalement avec les équipes éducatives et les représentants des parents d'élèves un protocole sanitaire adapté à chaque école pour leur réouverture.

Le maire a rédigé un nouvel arrêté permettant l'accueil des élèves dès le mardi 2 juin 2020.

Les conditions de distanciation physique obligent à accueillir un nombre restreint d'élèves : 49 élèves au plus à l'école Salengro et 23 élèves à l'école maternelle « Victor Hugo ».

A cette date du 15 juin, le retour des enfants à l'école est dicté par le choix des parents et ne revêt pas un caractère d'obligation. De nouvelles directives doivent parvenir en mairie.

Repas des anciens

Prévu initialement le dimanche 5 avril, il est reporté à une date ultérieure en raison de la difficulté à prévoir l'évolution des problèmes causés par le Covid 19.

Election du Maire

Les 19 conseillers municipaux ont été installés dans leurs fonctions le samedi 23 mai.
Le conseil a désigné le maire : Monsieur Denis Michalak par 17 voix et 2 abstentions.

Vos nouveaux conseillers municipaux :

liste « continuons ensemble pour Lewarde » : Mesdames Delmaire Jeanne-Marie, Duquesnoy Amandine, Fourmout Virginie, Karolewicz Nathalie, Lahssen Nina, Madoux Emmanuelle, Taussin Marie-Jeanne, Zagacki Delphine et Messieurs Bruneel Alain, Caupin Cédric, Delannoy Jean-Marie, Dubrunquez Jean-Claude, Léger André, Michalak Denis, Moreau Jean-Michel, Rollos Alain, Sombrin Claude

Liste : « alternative lewardoise » : Madame Mériaux Bérénice, Monsieur Pamart Thierry

Le conseil municipal a procédé à l'élection par scrutin de liste des adjoint(e)s chargé(e)s d'aider Monsieur Michalak dans ses fonctions.

Madame Delmaire : adjointe aux associations, Madame Lahssen : adjointe aux cérémonies et aux fêtes, Monsieur Dubrunquez : adjoint aux travaux et à la sécurité, Monsieur Léger : adjoint à la communication, à l'environnement et à la citoyenneté, Monsieur Sombrin : adjoint à la jeunesse ont été élus par 17 voix et 2 bulletins nuls.



Monsieur Michalak a remercié le conseil de la confiance qu'il lui a apportée. Il a rappelé son attachement viscéral à la démocratie. Il s'est engagé à faire vivre cette démocratie au cours du mandat.

Il a demandé un moment de recueillement à la mémoire de Monsieur Irénée Nottez, maire de notre commune pendant 22 ans (de 1977 à 1999), décédé juste avant le scrutin des municipales.

La population sera appelée à lui rendre un hommage solennel dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous lui devons en particulier la cité du Castel, le restaurant scolaire, l'école maternelle Victor Hugo, la salle omnisports, le bureau de poste.

C'est un témoin d'un pan de l'histoire de notre commune qui nous a quittés. Irénée était un humaniste, un militant communiste et syndical qui aimait profondément les gens.

En attendant, les élus municipaux réitèrent leurs plus sincères condoléances à Fideline, son épouse et à toute sa famille.

Les habitant(e)s peuvent être reçus par Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoint(e)s au maire. Elles ou ils devront signifier pour la prise de rendez-vous l'objet de leur appel au 03 27 97 37 37.

Evéole

Le syndicat des transports du Douaisis a lancé depuis le 4 juin la vente de titres sur smartphone : le M ticket.

Les usagers peuvent désormais acheter quand ils le souhaitent leurs titres de transports sans contact, en toute sécurité et en quelques clics.

Sa mise en place est concomitante avec le rétablissement de la vente des titres unitaires, (journée, 10 voyages + de 26 ans) à bord des véhicules par les conducteurs.

Pour l'usager, le paiement se fait **par carte bancaire via la plateforme sécurisée « Payzen »**. L'application offre d'autres fonctionnalités, telles que la recherche des infos sur la circulation des lignes ou les horaires en temps réel aux points d'arrêts.

L'application évéole est accessible

sur Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details...>

sur l'App Store : <https://apps.apple.com/us/app/eveole/id1376619934>

Coronavirus

Les masques promis par la municipalité ont été distribués.

Deux masques lavables en tissu et deux masques jetables par personne ont été distribués dans la cour de la mairie. Des élus ont, en plus, rencontré des habitant(e)s à leur domicile pour en déposer.

Vous n'avez pu être contacté(e)s, vous êtes intéressé(e)s par la proposition ..., vous pouvez encore vous adresser en mairie jusqu'au 30 juin.

Les bons gestes : où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?

Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques). Ils doivent être placés dans un sac puis jeté dans la poubelle dédiée aux ordures diverses et surtout ne pas être jetés sur la voie publique ou dans la nature.



Vous avez des questions sur le coronavirus ? [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000.

Epouvantails

Des Lewardois(e)s ont joué le jeu et offert quelques surprises aux promeneurs.



Solidarité

Les secouristes au service des animateurs et des bénéficiaires du restaurant du cœur.

Depuis le 20 mai, M.Roland Feys, , son épouse et les



bénévoles ont repris leur activité d'aide aux plus fragiles d'entre nous, activité empreinte d'un dévouement qu'il faut encore ici souligner.

A cause du COVID-19, la venue des bénéficiaires, salle E. Pot, posait des problèmes de sécurité sanitaire et remettait en cause l'organisation de la remise des denrées. Les secouristes lewardois ont proposé un soutien logistique. Ils distribuent les aides alimentaires au domicile des familles. La devise : « Nous ne pouvons plus nous serrer les mains, serrons-nous les coudes » est plus que jamais d'actualité.



Comme annoncé précédemment, le PPCL a remis un chèque de 1 000 € au CCAS et 250 masques ont été offerts aux bons soins de la municipalité par le syndicat d'initiative et le club de peinture sur soie.



Bestiaire



Deux cochons domestiques ont décidé de visiter le village.

Vite repérés, ils ont trouvé accueil chez un habitant sensible à leur détresse. Deux autres, capturés à Roucourt ont rejoint leurs congénères.

A notre grand dam, les propriétaires, sans doute indéliçats, ne se sont pas fait connaître.

Nouvel artisan à Lewarde

TEC vous propose ses prestations en :

Etanchéité : bitumeuse, membrane PVC, membrane EDPM

Couverture : en tuile, bac acier, panneau sandwich, chéneau, zinc, charpente, pose de gouttière, pose de fenêtres de toit

Travaux : aménagement de comble, entretien toiture accessible, démoussage toiture, réparation, dépannage

S.A.S.T.E.C
Siret 880 652 813 0010

89 Rue de roucourt
59 287 Lewarde

06.37.64.15.45
tec.couverture@yahoo.com